

SÉCURITÉ :
LA POLICE MUNICIPALE DE DUMBÉA ET LES FORCES
DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT SE COORDONNENT

Signature de la convention de coordination

ce jeudi 8 décembre 2022 à 14h

Hôtel de ville de Dumbéa

Dumbéa, le 6 décembre 2022

**Pour formaliser et officialiser la réalité quotidienne sur le terrain
entre la police municipale et la gendarmerie, une convention de coordination
va être signée entre la Ville, la gendarmerie et l'État.**



La police municipale et les forces de sécurité de l'État ont vocation, dans le respect de leurs compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune et sont toutes deux orientées sur la proximité avec la population. Elles procèdent ainsi régulièrement à des **opérations communes** pour occuper la voie publique, notamment sur des sites sensibles, pour lutter contre la délinquance générale, pour organiser des contrôles routiers ou encore pour mettre en place des opérations délicates, nécessitant la collaboration des deux forces. Cette complémentarité et toutes ces activités communes les conduisent à une **efficacité remarquable**, comme le

démontrent les statistiques judiciaires, notamment un taux d'élucidation des procédures important et un nombre élevé de gardes à vue. Cette efficacité est également rendue possible grâce à la motivation des personnels, mais aussi à la **mise en œuvre** de véritables **interconnexions** (présence de la gendarmerie au centre de supervision urbain de la Ville, partage des liaisons radio de la police aux gendarmes, etc.).

Ainsi, une convention – établie conformément au code de la sécurité intérieure – va être signée pour une durée de trois ans et mettra en exergue la **complémentarité entre la police municipale de Dumbéa et la gendarmerie nationale**, où chacune a ses domaines de compétences et ses zones d'attribution, tout en conservant de la souplesse et de la réactivité, notamment lorsque l'une des deux unités est occupée sur d'autres lieux. La convention traite des priorités et besoins suivants : **prévention des violences intrafamiliales, prévention des cambriolages et des vols de véhicule, lutte contre la délinquance et le sentiment d'insécurité, sécurité routière, prévention des violences scolaires, lutte contre les mineurs en errance, protection des établissements scolaires, lutte contre la consommation d'alcool excessive, lutte contre les pollutions et nuisances et prévention de la violence dans les transports.**

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc